

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs les conseillers

Mesdames, Messieurs

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Vendredi 08 décembre 2023 à 19 heures 00 – salle du Conseil Municipal en Mairie.

Comptant sur votre présence, avec mes cordiales salutations.

A ARGENTINE, le 30 novembre 2023
Le Maire – Jean-Claude PERRIER

ORDRE DU JOUR

- Intervention de M. TRANCHANT – agent ONF (projet de rénovation chalet de la Balme)
- Présentation du projet sécurisation de la RD 72 « pré de Foire » et « Gémilly »
- Régularisation des acquisitions foncières de Mme POULAIN (plage de dépôt de charrière chaude)
- Régularisation foncière des terrains de M. et Mme MURAZ
- Contrat de location camion pizza
- Augmentation des tarifs de la cantine
- Délibération sur le déneigement et entretien des réseaux de la voirie privée du lotissement « le Grand Arc »
- Facturation du prix de l'eau
- Facturation de l'eau pour les logements non raccordés sur des compteurs individuels dans des immeubles collectifs
- Durée des concessions au cimetière
- Demande de subvention pour un élève de la classe ULIS Val d'Arc
- Décision modificative : achat photocopieur école et remplacement des panneaux solaires
- Nouvelle convention de recours à la mission de secrétariat de Mairie itinérant
- Nouvelle convention -cadre d'adhésion au service intérim à compter du 01 janvier 2024
- Délibération refacturation des frais de raccordement électrique des panneaux solaires des ateliers communaux à l'entreprise CAYROL
- Convention fourrière pour la SPA
- Motion du SISARC au sujet du transfert par l'état des digues domaniales de l'Isère et de l'Arc
- Attribution de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- Validation de l'abribus fournis par la région
- Questions diverses :
 - Mise en conformité avec la loi sur la transition énergétique pour les parkings de plus de 1500 m2
 - Information état des ruisseaux suite aux fortes précipitations d'octobre et novembre
 - Demande de M. le Préfet sur les éventuels sites possibles d'implantation d'équipements d'énergie renouvelable sur la commune
 - Bilan du téléthon et marché de Noël
 - Repas de la Commune
 - Goûter du personnel